



N°80

Mars - 2013

TOUS
à
L'AG !

FORMATION

SPEED-RIDING

ASSURANCES

LE KITE HAUT NIVEAU

SÉCURITÉ

VOL PASSION



Fédération Française
de Vol Libre

Trimestriel 1,50€

LE MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOL LIBRE

Des échanges nourris ont souvent lieu concernant le coût grandissant de l'assurance assistance rapatriement. Pour mettre tout cela en perspective voilà deux exemples d'interventions faites par nos assureurs et assisteurs afin que chacun puisse apprécier la portée de leurs engagements.

Pour des raisons de confidentialité, nous ne présentons que les interventions et leurs coûts. Premier constat, plus c'est loin plus c'est cher ! Deuxième constat le compteur tourne vite : ambulance, médecin, matériel, hôpital, avion, etc.

« Premier constat, plus c'est loin plus c'est cher ! »

1 Accident en Grèce

Le pilote, compte tenu de la pathologie dont il souffrait, a d'abord dû être évacué en ambulance depuis le site de l'accident vers la capitale Athènes.

Ce transfert a été effectué avec une équipe médicale et du matériel technique assez pointu, du fait de l'état de la victime.

Le pilote a dû subir en urgence une intervention chirurgicale et est resté hospitalisé six jours sur place, avec les frais médicaux inhérents.

Puis a été mis en œuvre un rapatriement aérien avec une civière adaptée et un médecin, ce qui n'a pas été simple compte tenu du fait que le vol était complet.

Le retour de sa conjointe venu le rejoindre a été aussi organisé et pris en charge.

Enfin, pour terminer ce voyage retour, un dernier transfert en ambulance, avec de nouveau médecin et équipement d'oxygène notamment, a dû être pris en charge vers l'hôpital français choisi. Ouf !

➔ **Coût global de l'intervention 36 000 €**

2 Accident en Namibie

Compte tenu des infrastructures sur place et de l'état du pilote, il a fallu l'évacuer en avion sanitaire léger vers l'Afrique du Sud.

Il a dû ensuite être hospitalisé sept jours en soins intensifs.

Sa conjointe est venue le rejoindre, elle était là les sept jours, son voyage aller et retour ainsi

que l'hébergement ont été pris en charge.

Puis a été organisé le rapatriement en France dans un avion de ligne et en première classe compte tenu de la situation médicale et de la durée du vol, avec un médecin, une infirmière et tout le matériel médical approprié.

Dans ce cas, c'est mieux quand l'assistance intervient !

Pour information, cet accident survenu en Namibie a en fait concerné aussi d'autres personnes, ce qui a encore aggravé le coût total assumé par l'assureur.



Coût global de l'intervention 190 000 €.

Tout cela pour expliquer que quelques dossiers de ce type plombent rapidement un contrat dont les primes unitaires sont de faible montant.

« Deuxième constat le compteur tourne vite : ambulance, médecin, matériel, hôpital, avion »

3 L'assistance rapatriement

Les dossiers sinistres de l'assureur étant de plus en plus conséquents et quand bien même il y ait une mutualisation des risques entre les adhérents de la FFVL et jusqu'au sein de l'UFEGA (*Union des FÉdérations Gestionnaires des Assurances*), cela ne suffit plus à équilibrer les résultats.

Lors des renégociations des contrats, les assureurs ont proposé une majoration des conditions de prime minimum incompatible avec la gestion de la FFVL.

La seule solution viable restant était dès lors d'agrandir le groupe des assurés en garantie assistance, en proposant aux licenciés FFVL l'adhésion à un contrat dit « *groupe ouvert* », c'est-à-dire accessible à tous. C'est pourquoi désormais la FFVL laisse la possibilité aux licenciés qui le souhaitent de souscrire via le site du courtier d'assurance Air Courtage, qui reste le partenaire officiel de l'UFEGA.

4 Synthèse !

Nos pratiques sportives peuvent générer des coûts d'assistance conséquents.

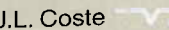
Attention ! Tous les contrats du marché n'ont pas le même niveau de couverture et de montants de garanties. Veillez au grain !

Bien sûr on ne peut pas prévoir le pire, mais on peut au moins, pour un coût encore modique, éviter de se mettre dans de gros ennuis.

Pratiquer ensemble, voler ensemble, s'assurer ensemble, c'est ça aussi la fédération.

Allez, bons vols à tous et sortez assurés !

J.L. Coste





ASSISTANCE VOL LIBRE 2013

AIR COURTAGE

L'ASSURANCE ASSISTANCE permet de prendre en charge les frais et organiser l'assistance et le rapatriement du pratiquant suite à un accident de vol libre (parapente, delta, kite, speed-riding...), qu'il survienne en France ou à l'Étranger.

L'assistance, bien que non obligatoire au niveau de la FFVL, est un sujet important pour tout pratiquant et notamment ceux qui voyagent et ceux qui pratiquent une discipline sur le domaine skiable.

La pratique de nos activités sportives nous amène à enregistrer des dossiers d'assistance avec des coûts parfois très importants. La FFVL a fait le choix d'avoir des montants de garanties suffisants au regard des coûts constatés, tout en évitant des dérives de la prime par licencié.

Il faut néanmoins constater une sinistralité importante ces dernières années (pour information, le coût moyen d'un sinistre s'élève à plusieurs dizaines de milliers d'euros), avec notamment deux sinistres majeurs qui ont coûté plus de 100 000 € chacun. Cela explique que lors des négociations avec les assureurs le coût de l'assistance a dû être ajusté, du moins pour les activités volantes de la FFVL.

Les compagnies consultées ont demandé un engagement de la FFVL sur un montant de prime qui allait, au regard du nombre de sous-

criptions annuelles, présenter un risque conséquent pour ses finances.

Aussi La FFVL a-t-elle fait le choix de ne plus proposer directement l'assistance rapatriement, mais de laisser néanmoins cette possibilité de souscription avec Air Courtage qui fait des offres.

Il est possible pour chaque pratiquant de choisir la société d'assistance de son choix. Certaines cartes bancaires proposent aussi ce type de service.

Les sujets auxquels il faut faire attention :

1 Il faut vérifier que l'activité sportive concernée soit bien couverte, notamment pour les sports aériens.

2 Attention aux montants de capitaux souscrits. Ceux-ci sont généralement forfaitaires.

3 Bien regarder les pays où s'exerce l'assistance. La couverture territoriale est parfois restreinte.

Vous pouvez également contacter directement Air Courtage Assurances qui a négocié un contrat spécifique Assistance Vol Libre.

Le contrat Assistance Vol Libre

couvre les activités suivantes :

Activités « Volantes » :
Parapente/Delta / Speed-riding
La pratique de l'ULM en activité
secondaire est assurée.

Tarif ANNUEL forfaitaire : 50 €

Tarif AUTOMNE forfaitaire : 35 €
(septembre à décembre non renouvelable)

Tarif à la journée : 2 €

Activités « Non volantes » :

Kite (quel que soit le support de glisse : eau, terre ou neige) / Catakite / Cerf-volant / Boomerang

La pratique du SUP (stand up paddle) en activité secondaire est assurée.

Tarif annuel forfaitaire : 6 €

Tarif à la journée : 2 €

Si vous pratiquez des activités « Volantes » et « Non Volantes », le tarif retenu sera celui des « Volants ».

Les points forts du contrat

- Assistance en France et dans le monde entier (excepté quelques pays)
- En tout état de cause, vérifiez bien avant de partir que le pays visité relève de la couverture géographique du contrat d'assistance
- Accessible 24 h / 24 et 7 j. / 7
- Comprend les frais de recherche et de secours en mer, désert, montagne (y compris hors-piste) à hauteur de 10 000 € TTC
- Assistance psychologique en cas d'accident
- Assureur de renommée : Axa Assistance

Comment souscrire ?

Privilégiez la souscription en ligne sur www.air-assurances.com / Espace FFVL. Zéro papier, Zéro délai !

Vous recevrez un courriel de confirmation automatique contenant votre numéro de contrat, les conditions générales du contrat, le numéro de téléphone d'Axa Assistance à composer en cas d'accident nécessitant une assistance.



Cet e-mail sera à conserver précieusement, car aucune attestation ne sera délivrée.

Bulletin d'abonnement à votre magazine Fédéral

ABONNEZ-VOUS !

Au magazine de la Fédération française de vol libre

oui, Je m'abonne à Vol Passion, 1 an 4 numéros pour 6 euros.

Je règle ci-joint en chèque à l'ordre de la FFVL

Nom Prénom

Adresse

Mail Tél

FFVL 4 rue de Suisse 06000 Nice.

